



## **Rapport financier trimestriel**

**2023-2024**

**Bureau du secrétaire du gouverneur général**

**Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2023**



OFFICE OF THE SECRETARY TO THE GOVERNOR GENERAL  
BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

**Rapport financier trimestriel**  
**Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2023**

ISSN : 2818-0887

**Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes**

**A) Introduction**

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités prescrites dans la [Directive sur les Normes comptables, GC 4400 Rapport financier trimestriel des ministères](#). Ce rapport financier trimestriel devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses de 2023-2024 \(Parties I et II\)](#) et les rapports trimestriels précédents. Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen.

Raison d'être du Bureau du secrétaire du gouverneur général

Le Bureau du secrétaire du gouverneur général (le Bureau) offre un soutien et des conseils au gouverneur général du Canada en lien avec son rôle unique de représentant du Roi au Canada ainsi que de commandant en chef. Le Bureau aide le gouverneur général à s'acquitter de ses responsabilités constitutionnelles, à représenter le Canada ici et à l'étranger, à rapprocher les Canadiens et à concéder des armoiries. Il soutient également le gouverneur général dans la promotion de l'excellence en administrant le Régime canadien de distinctions honorifiques et en organisant la remise des distinctions honorifiques, des décorations, des médailles et des prix. Le Bureau gère le programme de services aux visiteurs des deux résidences officielles du gouverneur général et supervise les activités quotidiennes de ces résidences. Il fournit aussi un soutien aux anciens gouverneurs généraux, ce qui inclut les pensions des anciens gouverneurs généraux et de leurs époux.

Vous trouverez des renseignements supplémentaires sur le mandat, les rôles, les responsabilités et les programmes du Bureau sur la page Web du [Budget principal des dépenses de 2023-2024 \(Parties I et II\)](#).

Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du Bureau accordées par le Parlement et celles utilisées par le Bureau conformément au Budget principal des dépenses pour l'exercice financier 2023-2024. Ce rapport trimestriel a été préparé en utilisant un cadre de rapport financier à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière sur l'utilisation des autorisations de dépenser.



## **Rapport financier trimestriel Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2023**

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées sur une base annuelle par l'entremise de lois de crédit ou de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Le Bureau utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du rapport annuel du Bureau. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement demeurent toujours basés sur la méthode de comptabilité axée sur les dépenses.

### **B) Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs**

La présente section met en évidence les faits significatifs qui ont contribué aux écarts des crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 et aux écarts des dépenses réelles durant le trimestre se terminant le 31 décembre 2023.

#### État des autorisations

Comme l'indique l'état des autorisations, les autorisations budgétaires totales dont dispose le Bureau présentent une augmentation nette de 984 000 \$ (3,8 %) comparativement au trimestre correspondant de 2022-2023. Cette augmentation est surtout attribuable au financement obtenu pour les rajustements de la rémunération (884 000 \$) et les postes législatifs (100 000 \$).

#### Dépenses budgétaires par article courant

Les dépenses trimestrielles du Bureau ont augmenté de 879 000 \$ (13,6 %), par rapport à celles de l'exercice précédent, tandis que les dépenses depuis le début de l'exercice sont demeurées stables par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation des dépenses trimestrielles est attribuable principalement au personnel (880 000 \$) en raison d'une hausse des taux de rémunération découlant de la signature de conventions collectives.

### **C) Risques et incertitudes**

Le présent rapport financier trimestriel du Bureau reflète les résultats de l'exercice courant relativement au Budget principal des dépenses, dont la totalité des crédits a été octroyée le 22 juin 2023.

Les principales dépenses du Bureau sont liées au personnel, y compris les avantages sociaux. Le Bureau respecte les niveaux approuvés pour ses crédits en personnel et en assume la gestion avec diligence, tout en poursuivant la mise en œuvre d'un plan sur les ressources humaines à l'échelle de l'organisation. Ce plan vise à aligner les processus de dotation avec les priorités de l'organisation et à implanter des stratégies pour améliorer l'efficacité opérationnelle et



**Rapport financier trimestriel**  
**Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2023**

optimiser les ressources. Le Bureau cherchera aussi des possibilités de collaborer avec d'autres organisations du gouvernement du Canada en vue d'atteindre ses objectifs opérationnels plus efficacement. Grâce à ces changements, le Bureau continuera de contribuer à la gestion efficace des ressources humaines, au profit des ministères et organismes de la fonction publique, des gestionnaires, des employés et de la population canadienne.

**D) Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes**

Changements importants au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2023

Le 27 novembre 2023, Ken MacKillop est devenu le secrétaire du gouverneur général.

Il n'y a pas eu d'autres changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes ayant une incidence sur les rapports financiers au cours du trimestre considéré.

Approbation des cadres supérieurs

Original signé par

**Ken MacKillop**  
Secrétaire du gouverneur général

Original signé par

**Maia Welbourne**  
Dirigeante principale des finances par  
intérim

Ottawa, Canada  
Le 23 février 2024

**Bureau du secrétaire du gouverneur général**

**Rapport financier trimestriel**

pour le trimestre terminé le 31 décembre 2023



**État des autorisations (non-vérifié)**

	Exercice financier 2023-24			Exercice financier 2022-23		
<i>(en milliers de dollars)</i>	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2022	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<b>Crédit 1 - Dépense du Programme</b>	23 052	6 469	15 646	22 168	5 600	15 706
<b>Autorisations législatives budgétaires</b>						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 258	564	1 693	2 202	550	1 651
Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i>	970	229	712	934	235	706
Traitement du gouverneur général	350	88	264	342	86	257
<b>Autorisations budgétaires totales</b>	<b>26 630</b>	<b>7 350</b>	<b>18 315</b>	<b>25 646</b>	<b>6 471</b>	<b>18 320</b>

*Note: N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.*

## Bureau du secrétaire du gouverneur général

### Rapport financier trimestriel

pour le trimestre terminé le 31 décembre 2023



#### Dépenses budgétaires par article courant (*non-vérifié*)

	Exercice financier 2023-24			Exercice financier 2022-23		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2022	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<i>(en milliers de dollars)</i>						
<b>Dépenses</b>						
Personnel (01)	19 036	5 915	15 041	18 530	5 034	14 153
Transports & communications (02)	1 514	310	634	544	201	804
Information (03)	926	82	178	467	120	493
Services professionnels & spéciaux (04)	1 874	407	819	2 735	406	997
Location (05)	739	167	285	560	151	393
Réparation et entretien (06)	31	0	4	73	8	17
Services publics, fournitures et approvisionnements (07)	650	192	401	535	155	345
Acquisition de matériel et d'outillage (09)	753	45	225	1 072	161	400
Paiements de transfert (10)	1 084	229	713	983	235	706
Autres subventions et paiements (12)	23	3	15	147	0	12
<b>Total des dépenses budgétaires</b>	<b>26 630</b>	<b>7 350</b>	<b>18 315</b>	<b>25 646</b>	<b>6 471</b>	<b>18 320</b>